

279

P  NP

DM118

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU  
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR

LOUIS JOURNAULT, CFA

## LE BAPE AVAIT RAISON

Lors du dépôt de son premier rapport sur le projet éolien Le Nordais, la première recommandation du BAPE fut de ne jamais installer de parc éolien industriel en zone habitée. QUE S'EST-IL PASSÉ? Pourquoi avoir permis un développement contraire à son premier principe?

1. Les compagnies qui érigent ces éoliennes ont fait déraiser le processus en leur faveur pour en tirer rapidement un maximum de profits. En les érigeant dans les zones habitées, elles minimisent leur frais en profitant des infrastructures en place. Elles profitent aussi de la proximité des grands centres comme Montréal. Elles nous disent que ce ne serait pas profitable dans les régions non-habitées! Faut-elles les croire? NON.
2. Le gouvernement du Québec qui a voulu un développement rapide, (habitude répétée encore une fois dans les gaz de shale), a laissé les compagnies choisir leur emplacement d'éoliennes sans tenir compte des populations et de la nuisance de ces mastodontes. Ce qui est très troublant dans ce processus, c'est qu'on a laissé les compagnies faire leurs propres études sans forcer la filière à produire des études indépendantes. Ce faisant, on a ainsi obligé les citoyens à chercher ailleurs des études indépendantes existantes sur le net et qui contredisaient souvent les conclusions auxquelles les compagnies arrivaient. Ce qui nous ramène au processus de l'industrie du tabac où on a laissé les compagnies faire les études supposément indépendantes. On a établi un processus à l'envers du bon sens, comme on vient encore de le faire pour les gaz de shale.
3. Les populations qui subissent ces agressions ont toutes décriées ce développement qui va à l'envers du bon sens. On aime bien dire que les avis sont partagés sur les éoliennes en zones habitées, mais la réalité est bien plus simple. Plusieurs maires, plusieurs conseillers municipaux ainsi que familles et amis ont pu bénéficier de l'implantation d'éoliennes sur leurs terres alors que la plus grande partie de la population qui, elle, devra en subir les inconvénients, n'en veut tout simplement pas. On a ainsi facilité le processus des compagnies pour aller au plus vite en achetant littéralement les conseils municipaux et leurs amis!!! Et pour ceux qui osent s'élever contre ces pratiques anti-démocratiques, on leur lance des "Pas dans ma cour" comme s'il fallait accepter à tout prix ces projets près des zones habitées, comme si c'était une question de vie ou de mort pour la nation québécoise. On nous a fait le même coup pour les ordures des grandes villes. On les a envoyés à la campagne, comme on fait avec les éoliennes. Les gens en sont rendu à devoir mettre leur confiance, à tort ou à raison, sur un jugement impartial du BAPE pour revoir ce processus biaisé au profit des compagnies. Et pour ajouter l'insulte à l'injure, ces compagnies subventionnées à même nos taxes!!!

### Population des villes versus des régions


À écouter les promoteurs, les éoliennes ne font pas plus de bruit qu'un moteur de réfrigérateur, elles ne nuisent en rien à la santé, etc, etc, etc. et finalement ne font pas baisser le prix des propriétés situées à proximité! Alors, pourquoi les construire dans les régions près des petites municipalités où il y a peu de population? La seule réponse c'est qu'en les construisant dans les petites municipalités on indispose que de petites quantités de populations et que c'est plus facile de les endormir!!! Qui plus est, on fait plaisir aux écolos des grandes villes qu'on a protégés de ce fléau et qui savent très bien qu'ils n'en auront jamais dans leur cour.

### Croissance future des éoliennes

À en croire l'industrie, on a encore rien vu comme développement éolien, le plus gros restant à venir. Donc, on peut s'attendre à ce que les compagnies d'éoliennes qui s'implantent près des régions habitées multiplient le nombre d'éoliennes sur notre territoire. Donc encore plus de grogne populaire contre ce gouvernement qui démontre peu de respect pour les citoyens.

### LA SOLUTION EST SIMPLE

- Mais elle demande du courage au BAPE et au gouvernement. Contrairement au gaz de shale qui se trouve le long de la vallée du St-Laurent, le vent souffle partout au Québec. Les éoliennes peuvent être érigées à au moins 2 km de toute zone habitée sans aller dans le grand nord, surtout si on veut rétablir la paix sociale et respecter les gens. Sinon, les luttes des citoyens vont continuer à se multiplier contre le gouvernement et ses façons de faire déloyales envers les citoyens.
- Le nouveau plan du Grand Nord pourrait en accueillir autant qu'ils veulent en mettre quoi qu'en dise les bonzes d'Hydro-Québec dans leur tour d'ivoire de Montréal.
- Cette filière éolienne a bien mal débutée, mais le BAPE se doit de garder son intégrité et de revenir à son premier principe: PAS D'ÉOLIENNE EN ZONE HABITÉE SINON PAS D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE.
- Le gros bon sens doit primer, même si des études subventionnées par les compagnies d'éoliennes nous disent le contraire. Ainsi, je n'ai jamais vu d'annonce de "Maison à vendre à la campagne avec vue sur les éoliennes". J'ai plutôt vu sur internet des gens qui se plaignent de la proximité honteuse de ces grandes tours à discorde!!!
- Qu'on fasse toutes les études possibles, il n'en demeure pas moins que beaucoup de citoyens qui vivent près de ces tours ont des problèmes de santé physique et psychologique et il n'y a que les compagnies d'éoliennes pour faire semblant que cela n'existe pas.



À Saint-Valentin, ça fait beaucoup de grandes tours pour un si petit village. Si le projet s'implante contre la volonté de la majorité des habitants, on ne l'appellera plus le village de l'amour mais bien le village de la discorde. Et malgré les prétentions du promoteur à ne pas avoir de visée d'agrandissement du parc, il est impossible de le croire. Une fois le pied bien placé, il sera facile d'agrandir. D'autres terres agricoles seront détruites.

Je vous demande de respecter notre région et d'écouter la majorité des gens. Ils n'en veulent pas et c'est leur droit démocratique le plus absolu.

# MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

Louis Journault, CFA

